

# Vivre l'appartenance

## à la Compagnie <sup>1</sup>

Un certain nombre de lettres écrites par Louise de Marillac aux Sœurs peuvent nous surprendre, ou nous décevoir : on y trouve que très peu ou pas du tout de conseils spirituels, de précisions sur l'engagement au service des pauvres. Par contre ces lettres sont remplies de petites nouvelles sur les Sœurs : une telle est malade, l'autre vient de mourir, telle autre a été envoyée au loin, etc... Faut-il négliger ces lettres ou au contraire essayer de percevoir pourquoi Louise de Marillac prend le temps de dire tout cela ?

### Satisfaire la curiosité des Sœurs ?

Une première réponse pourrait être : Louise donne des nouvelles pour satisfaire la curiosité des Sœurs. Il est vrai, on a toujours envie de savoir ce qui se passe chez soi, dans la Compagnie. Mais que fait-on de cette information ? Quels commentaires en faisons-nous ?

Telle Sœur a eu son changement. Les réactions peuvent être très négatives : elle ne tient pas en place, elle est difficile à supporter ! Telle maison est fermée. La Province ne tient pas compte du besoin des pauvres, la communauté locale n'a pas su se défendre ! Telle implantation nouvelle a été réalisée, mais avec qui ? On ne connaît pas cette Sœur pour l'envoyer dans un tel lieu !

Il semble bien que Louise de Marillac souhaite éviter de tels commentaires. Elle demande aux Sœurs d'être respectueuse envers toutes :

*« Quand vous verrez en l'une ou en l'autre quelque défaut vous l'excuserez. Mon Dieu, mes chères Sœurs, que cela est raisonnable puisque vous faisons souvent de pareilles fautes, qu'il nous est bien nécessaire que nous soyons excusées. »<sup>2</sup>*

Parlant du temps de la récréation, temps où les Sœurs se trouvent réunies ensemble, elle explique que la critique est souvent malsaine

*« Ayez un grand soin de la défense des absents, et cela avec un esprit de charité qui vous empêche de juger facilement d'autrui, vous mettant toujours en la place de ceux qui sont blâmés, soit en vous représentant vos fautes particulières, soit considérant combien les inclinations naturelles ou l'habitude ont de pouvoir sur les esprits, et l'impossibilité presque de s'en défaire. »<sup>3</sup>*

En donnant ainsi des nouvelles, Louise de Marillac souhaite faire participer les Sœurs aux petits événements de la Compagnie. C'est pour elle un moyen de renforcer le sentiment d'appartenance à la Compagnie des Filles de la Charité.

### Fortifier l'appartenance à la Compagnie

Appartenir à un groupe, c'est en connaître le projet, c'est participer à sa vie, son évolution. Louise de Marillac et Vincent de Paul vont, toute leur vie, rappeler aux Sœurs qu'elles ont fait le choix d'appartenir à la Compagnie des Filles de la Charité.

### Connaître la vie de la Compagnie

Il est réconfortant de voir combien Louise s'efforce d'intéresser les Sœurs parties au loin à la vie de la petite Compagnie. Elle leur donne des nouvelles des unes et des autres, les informe du nombre de Sœurs en formation. En 1644, Louise précise aux sœurs d'Angers que la Maison Mère regroupe 35

---

<sup>1</sup> Retraite spirituelle ) Fain-les-Moutiers 2003

<sup>2</sup> Louise de Marillac aux Sœurs d'Angers – 26 juillet 1644 – Ecrits 113

<sup>3</sup> Sur la récréation – Ecrits 795

Sœurs<sup>4</sup>. A Jeanne Delacroix, Louise confie les difficultés de répondre aux multiples appels, quoiqu'il y ait près de 40 Sœurs en formation<sup>5</sup>

Louise informe les Sœurs de différents travaux entrepris à la Maison Mère. A Barbe, elle a parlé de la construction d'un nouveau bâtiment. Les Sœurs y emménagent vers Pâques 1658<sup>6</sup>. Louise parle aussi de l'adduction de l'eau jusqu'à la Maison Mère

*« Pour nouvelle, je vous dirai, ma chère Sœur, que la divine Providence, continuant ses soins, nous a fait donner de l'eau par Messieurs de la Ville, et que déjà les tuyaux (sont mis) depuis le regard jusques à nous, ce qui me fait espérer que avant Noël nous aurons entièrement la commodité d'une fontaine dans la maison. »<sup>7</sup>*

Louise souhaite beaucoup que celles qui retournent dans leur communauté après un séjour à la Maison Mère partagent avec ses Sœurs tout ce qui s'y vit et tout ce qu'elles y ont appris

*« Voilà votre sœur que je vous renvoie; je crois qu'elle sera mieux aux champs qu'à la ville [...] Je m'imagine que quand une de nos Sœurs retourne que celles qui l'attendent ne manquent pas de lui faire beaucoup de questions, pour se renouveler dans l'esprit d'exactitude de l'observance des Règles. »<sup>8</sup>*

Avoir le désir de connaître la vie de la Compagnie est un signe que l'on y est à l'aise, que l'on reconnaît y appartenir de corps et d'esprit.

Aujourd'hui, nous avons de nombreux moyens pour être au courant de la vie de notre Compagnie, ce qui se vit non seulement dans sa Province, mais aussi dans les différentes Provinces de la Compagnie. Les journaux Provinciaux, les Echos de la Maison Mère apportent de nombreuses informations. Qu'en faisons-nous ? Les lisons-nous ? En parle-t-on ensemble ? Cherchons-nous à savoir dans quels pays sont insérées les Filles de la Charité ?

Si nous sommes branchés sur Internet, le site de la Compagnie des Filles de la Charité<sup>9</sup> ou de Famvin<sup>10</sup> permettent de visualiser les lieux.

## **Coopérer à l'évolution de la Compagnie**

Un groupe ne peut être statique. La vie commande le mouvement. Louise informe les Sœurs des nouveaux appels, des implantations qui viennent de se réaliser et aussi des retraits de certains lieux, des difficultés en d'autres. Elle va insister sur l'engagement personnel de chaque Sœur dans cette évolution de la Compagnie qui, pour elle, est voulue par Dieu

### ***Etre au courant des nouvelles orientations***

A Paris, de nouveaux services sont confiés aux Filles de la Charité. En 1653, c'est l'accueil des vieux Travailleurs à l'hospice appelé « Le Nom de Jésus », ancêtre de nos actuelles maison de Retraite. En 1656, c'est celui de ce que le peuple appelle les Fous, regroupés à l'hospice des Insensés ou Petites maisons sur l'emplacement du Bon Marché à Paris, ancêtre des hôpitaux psychiatriques. C'est Anne Hardemont, une Sœur à la forte personnalité, qui a la responsabilité de cette dernière communauté. Appels nouveaux, réponses nouvelles.

Des envois loin de Paris sont réalisés. En 1652, trois Sœurs sont parties en Pologne. En 1655, un nouveau départ est prévu, mais la guerre s'est déclenchée dans ce pays. Les Suédois ont envahi le pays, les Lazaristes à Varsovie ont été molestés par les soldats : Monsieur Desdames a été considéré comme mort. La Reine, fuyant l'ennemi, a emmené les Filles de la Charité dans sa retraite à Gdansk. En 1659, une réponse sera donnée à l'Evêque de Narbonne. Quel voyage pour se rendre en ce lieu : trois semaines en côche, avec de nombreux arrêts dans les relais de poste, les hôtelleries.

Peut-être certaines se posent la question : Faut-il donc s'engager dans de nouveaux services alors qu'il y a si peu de Sœurs ? Aller de l'avant, en réponse aux appels, n'est-ce pas un signe de vitalité, alors que se renfermer sur soi et ses difficultés est souvent prélude à la mort.

<sup>4</sup> cf. Louise de Marillac aux Sœurs d'Angers – 26 juillet 1644 – Ecrits 113

<sup>5</sup> Louise de Marillac à Jeanne Delacroix – 26 mai 1659 – Ecrits 638

<sup>6</sup> cf. Louise de Marillac à Marguerite Chétif – 30 avril 1658 – Ecrits 591

<sup>7</sup> Louise de Marillac à Anne Hardemont – 13 novembre 1659 – Ecrits 650

<sup>8</sup> Louise de Marillac à Marie Gaudoin aux Alluets – 8 novembre 1654 – Ecrits 453

<sup>9</sup> [www.filles-de-la-charite.org/indexflash.html](http://www.filles-de-la-charite.org/indexflash.html)

<sup>10</sup> [www.famvin.org](http://www.famvin.org)

### ***Participer au recrutement***

Si satisfaction peut être donnée à certaines demandes, d'autres restent sans réponses faute de personnel disponible. C'est une profonde douleur pour Louise. Elle la partage aux Sœurs de Richelieu :

*"Nous n'aurons jamais assez de bonnes filles pour en envoyer en tous les lieux où on en demande à Monsieur Notre Très Honoré Père ...ma chère Sœur, nous sommes contraintes de refuser des établissements, de quoi il nous faut beaucoup humilier"*<sup>11</sup>

En novembre 1656, elle transmet à Barbe son étonnement devant tant d'appels et sa souffrance de ne pouvoir répondre à tous.:

*« Si notre bon Dieu continue ses bénédictions sur la Compagnie, nous n'aurons jamais assez de bonnes filles pour en envoyer en tous les lieux où on en demande à Monsieur Notre Très Honoré Père. La Reine en a fait aller deux à La Fère, et Sa Majesté veut qu'elles y demeurent. Il y en a deux qui sont parties pour Arras. Enfin, ma chère Sœur, nous sommes contraintes de refuser des établissements, de quoi il nous faut beaucoup humilier. Demandez cette grâce à Notre Seigneur, pour moi et pour toute la Compagnie. »*<sup>12</sup>

Louise demande aux Sœurs de se préoccuper d'avoir des ouvrières pour la moisson que Dieu offre à la Compagnie. La prière pour les vocations est importante. Louise de Marillac le rappelle souvent aux différentes communautés ; ainsi aux Sœurs d'Angers en 1654 :

*« Priez pour toute la Compagnie et demandez à notre bon Dieu des ouvrières pour son œuvre, s'il la veut continuer, car l'on en demande de tant d'endroits qu'il est impossible d'y fournir. »*<sup>13</sup>

Ainsi à la communauté de Bernay en 1656 :

*« Je vous prie de bien demander à Notre Seigneur qu'il envoie des ouvrières à son œuvre, car vous ne sauriez croire de combien de lieux l'on en demande, et le peu que nous en avons. »*<sup>14</sup>

Ne pouvoir répondre aux appels pressant des pauvres est pour Louise de Marillac une grande souffrance qu'elle partage à nouveau à Barbe en 1657 :

*« Ma chère Sœur, vous ne sauriez croire la peine que nous avons à en (des Sœurs) avoir de propres aux lieux si éloignés, à cause de la quantité que l'on en demande en divers endroits. Il faut espérer du secours de la divine Providence, et pour cela, je vous prie d'employer vos prières auprès de Notre Seigneur ».*<sup>15</sup>

Mais si la prière est nécessaire, importante, elle ne peut faire oublier l'action personnelle. Toute Sœur, par son comportement, son service, devrait donner envie à des jeunes de venir la rejoindre. Les Sœurs sont interrogées en tout lieu. Ainsi dès 1647, Elisabeth Turgis à Chars

*« Nous avons plus de besoin que jamais que notre bon Dieu nous envoie des filles. Voyez un peu si vous ne sauriez faire envie à quelqu'une de votre village ! »*<sup>16</sup>

En janvier 1660, c'est dans les mêmes termes que Louise de Marillac adresse sa demande à Marguerite Chétif :

*« Vous ne trouvez donc point de filles qui aient envie de se donner en la Compagnie pour le service de notre Seigneur en la personne des pauvres ? »*<sup>17</sup>

Quelle joie d'entendre Vincente Auchy, au cours de la Conférence sur les vertus de Barbe Angiboust, dire combien elle avait été impressionnée par les deux Sœurs de Richelieu. Écoutons son témoignage :

*« Mon Père, après Dieu c'est à ma sœur Barbe que j'ai l'obligation de la grâce de ma vocation. La maison où je demeurais était le même corps de logis que celui de nos sœurs de Richelieu, où elle vint la première, et ma sœur Louise Ganset, pour faire l'établissement. Je ne pensais guère à me donner au service de Dieu ; au contraire, on parlait de m'engager dans le monde. Elle qui savait cela me dit qu'elle ne me croyait pas propre pour le mariage et que Dieu demandait quelque autre chose de moi, s'offrant à me servir en ce qu'elle pourrait »*<sup>18</sup>

---

<sup>11</sup> Louise de Marillac à Françoise Carcireux – juin 1656 – Ecrits 525

<sup>12</sup> Louise de Marillac à Barbe Angiboust – 17 novembre 1656 – Ecrits 525

<sup>13</sup> Louise de Marillac à Cécile Angiboust - 6 janvier 1654 – Ecrits 439

<sup>14</sup> Louise de Marillac à Barbe Angiboust - 29 mars 1656 – Ecrits 499

<sup>15</sup> Louise de Marillac à Barbe Angiboust – 25 janvier 1657 – Ecrits 535

<sup>16</sup> Louise de Marillac à Elisabeth Turgis à Chars – 28 novembre 1647 – Ecrits 229

<sup>17</sup> Louise de Marillac à Marguerite Chétif – 10 janvier 1660 – Ecrits 669

<sup>18</sup> Conférence du 27 avril 1659 – Conf. 895

Parfois la déception sera grande chez certaines lorsqu'elles pensaient qu'une jeune répondrait à l'appel de Dieu et qu'elles la voient prendre un autre chemin. Très sagement, Louise les reconforte : il ne faut jamais forcer une vocation :

*« Pour celle de qui la volonté est détournée, c'est marque qu'elle n'était pas bien appelée ; nous en aurons toujours assez, n'ayant que ce que Dieu veut nous donner »<sup>19</sup>*

### **Bien comprendre la signification de l'appartenance**

Louise de Marillac, devant le nombre sans croissant des Sœurs, comprend la grande nécessité, pour fortifier la compréhension de cette sève qui irrigue tout le corps, de bien former les Sœurs sur ce point. En 1646, elle suggère à Monsieur Vincent des thèmes pour les prochaines Conférences :

*« Nous faire connaître ce que c'est que la condition des Filles de la Charité, et avec quelles dispositions, elles doivent entrer en ce lieu ; quelle estime elles doivent faire de leur condition et des pauvres. »<sup>20</sup>*

### **Une bonne formation**

En envoyant une jeune Sœur à Geneviève Doinel à Chantilly, qui l'attend depuis plusieurs semaines, Louise explique à la Sœur Servante son rôle de formatrice, comment elle peut aider sa compagne à acquérir cette culture de la Compagnie

*« Je loue Dieu de me donner moyen de vous pouvoir envoyer notre chère Sœur Françoise qui est d'humeur fort douce et qui a grand désir d'être à Dieu de bonne sorte. Je vous prie de lui être à exemple d'une vraie Fille de la Charité qui est à Dieu pour le service des pauvres, et partant doit être plus avec les pauvres que avec les riches, qui a des règles à observer pour lesquelles il ne faut point perdre de temps, mais hors la nécessité de la visite des pauvres doit aimer sa demeure et la compagnie de sa sœur qu'elle doit aimer et supporter. »<sup>21</sup>*

Développer le sens de son appartenance à la Compagnie, c'est simplement être au clair sur ce que l'on est, sur son identité, sur le charisme (dessein de Dieu)

### **Une appartenance dynamique**

Avoir une appartenance prioritaire, comme le disait si souvent le Père Lloret, ne s'accompagne pas nécessairement du refus des autres appartenances, qu'elles soit ecclésiales, professionnelles, associatives.. Développer le sens de son appartenance prioritaire à la Compagnie permet de préciser les objectifs, les attitudes à avoir dans les divers engagements missionnaires. Loin d'être un rejet ou une ignorance des autres appartenances, c'est au contraire apporter une richesse complémentaire.

Développer le sens de son appartenance à la Compagnie ne signifie pas se refermer sur soi-même. Le Père Quintano, dans les Echos de la Compagnie de juin et juillet 1999, montre combien cette fidélité à son appartenance première peut être source de dynamisme. Il commence par souligner qu'avoir le sens de son appartenance à la Compagnie, ce n'est pas vouloir tout justifier et nier les difficultés rencontrées. Je cite un passage assez caractéristique :

*« Aimer la Compagnie et avoir le sens de son appartenance à la Communauté ne signifie pas passez sous silence les inquiétudes, ni se soumettre et justifier tout ce qu'elle est et tout ce qu'elle fait. Cela dénoterait de l'immobilisme, de la passivité et du conformisme.*

*Dans la Compagnie, il doit y avoir de la place pour les membres inquiets, pour les prophètes et pour ceux qui ont des opinions divergentes, mais non pas pour les aigris et les angoissés.*

*Il doit aussi y avoir de la place pour les Sœurs qui appuient sur l'accélérateur puisqu'il y en a d'autres qui appuient sur le frein. Il faut ces deux éléments pour éviter à la fois que la voiture ne s'écrase à cause de la vitesse ou qu'elle ne fasse du "sur place" ».<sup>22</sup>*

Il reconnaît qu'il revient à l'autorité compétente de discerner l'objectivité ou la non objectivité des réactions. Mais il poursuit :

*« Il est bon qu'il y ait des Sœurs qui saisissent et exposent de nouvelles situations, de nouveaux appels, de nouvelles voies. Il faut remercier Dieu qu'il y ait dans la Compagnie des Sœurs spécialement sensibles aux nouveaux cris des pauvres et qui sachent lire les signes des temps à la*

<sup>19</sup> Louise de Marillac à Marie Donion – 13 mai 1659 – Ecrits 636

<sup>20</sup> Notes sur les sujets qui doivent être traités en conférences – Ecrits 759

<sup>21</sup> Louise de Marillac à Geneviève Doinel – 3 septembre 1659 – Ecrits 641

<sup>22</sup> Echos de la Compagnie – juillet 1999 – Père Quintano - L'appartenance à la Compagnie – page 268

*lumière de l'Évangile. Tout cela peut être signe d'appartenance active et de fidélité dynamique plutôt que manque d'amour et d'adhésion la Compagnie. »<sup>23</sup>*

Et il conclut encore une fois par l'importance de l'obéissance, mais en complétant sa pensée

*« Le sens de l'appartenance à la Compagnie et de la fidélité à l'esprit ne doit jamais s'interpréter comme une vie repliée sur elle-même, fermée à la collaboration avec les autres forces de l'Église et avec les institutions civiles qui luttent en faveur des droits humains et plus concrètement en faveur des droits des pauvres. Cette collaboration est nécessaire, elle doit être assumée sans perdre ni affaiblir sa propre identité charismatique. »<sup>24</sup>*

Textes forts qu'il faut bien comprendre. Prendre le temps de voir, oser parler, mais après, malgré les difficultés, oser aussi l'obéissance. Nous avons des exemples forts dans l'histoire de l'Église actuelle. Les Pères Congar, Danielou et d'autres ont été critiqués, mis à l'écart dans les années 50 pour leur prophétisme sur l'Église, mais dans leur souffrance et obéissance, ils ont préparé le Concile Vatican II qui a reconnu leur apport et fait appel à leurs compétences.

### ***Rendre compte de sa vie***

Vincent de Paul et Louise de Marillac, en demandant aux Sœurs de rendre compte de leur vie, de leur mission, savent qu'ils rejoignent par là une des données fondamentales de tout être humain. Rendre compte n'est pas un acte qui infantilise, mais au contraire une recherche de fidélité authentique dans le vécu qu'il est donné à chacune de vivre. Chaque personne humaine, créée à l'image de Dieu, est un être libre et responsable. Rendre compte de ses actes, c'est accepter la liberté et refuser l'enfermement dans de multiples contraintes ou compromissions.

Adam interrogé après sa faute, refuse de rendre compte de son agir, il refuse d'endosser sa responsabilité et la rejette sur Eve. Caïn refuse d'être tenu pour responsable de la mort de son frère. Tout au long de l'histoire, Dieu va éduquer l'homme et lui apprendre à assumer les conséquences de ses actes. Le prophète Nathan aide David à prendre conscience de son péché après l'adultère avec la femme d'Urie. David reconnaît son entière responsabilité et implore le pardon de Dieu. Nathan fait comprendre à David que répondre de ses actes est une attitude qui signifie la dignité de tout être humain.

Dès le 16 août 1640, Vincent de Paul, à la demande de Louise de Marillac apprend aux Sœurs à rendre compte de ce qu'elles vivent. Il les interroge sur des points précis du règlement : le lever, l'oraison mais aussi sur les diverses actions de la journée, la manière dont elles vivent les relations entre elles et avec tous ceux qu'elles rencontrent. Les Fondateurs développent les raisons théologiques du rendre compte. Louise écrit à Madeleine Mongert, sœur Servante d'Angers, qui ne pensait pas qu'elle avait à répondre de ses actes devant ses compagnes :

*« . Et quoi, ma chère Sœur, penserions-nous ne point devoir être contredite ? Pensons-nous que tout le monde nous doit céder, et que l'on soit obligé à trouver bon tout ce que nous disons et faisons, et que nous devons faire ce que nous voulons sans en rendre compte à personne ? N'est-ce pas contre l'obligation que nous avons d'imiter la manière de vie et d'agir de Notre Seigneur qui a toujours été sujet, qui a dû être sur la terre pour ne pas faire sa volonté, pour y servir et non pas pour y être servi. »<sup>25</sup>*

Le serviteur rend compte de son action à son Maître. A Barbe Angiboust et Louise Ganset avait été rappelé par Louise de Marillac le rendre compte fait à Dieu au moment de la mort :

*« Comment osez-vous un jour paraître devant Dieu pour lui rendre compte de l'usage que vous aurez fait de la grâce si grande qu'il vous a faite de vous appeler à la condition en laquelle il vous a mise »<sup>26</sup>*

Les Constitutions soulignent l'importance de vérifier ce qui anime Sœur et Communauté.

*« Ensemble, dans un effort de discernement, la Sœur Servante et la compagne s'interrogent sur leur recherche de fidélité aux exigences de la vie et de la mission de Fille de la Charité. »<sup>27</sup>*

<sup>23</sup> Echos de la Compagnie – juillet 1999 – Père Quintano - L'appartenance à la Compagnie – page 269

<sup>24</sup> Echos de la Compagnie – juillet 1999 – Père Quintano - L'appartenance à la Compagnie – page 269

<sup>25</sup> Louise de Marillac à Madeleine Mongert – 27 juin 1645 – Ecrits 127

<sup>26</sup> Louise de Marillac à Barbe et Louise à Richelieu – 28 octobre 1639 – Ecrits 20

<sup>27</sup> Constitutions 2, 21

Chacune est donc invitée à porter un regard lucide sur la mission reçue en communauté pour y discerner, dans mélange humain de positif et de négatif, les réalités vécues, les confronter à l'Évangile et aux Constitutions et à rendre compte aux Supérieurs, intermédiaires humains dûment mandatés.

Les Fondateurs ont ardemment souhaité que les Sœurs comprennent bien la grandeur de leur vocation, les exigences de leur appartenance à cette Compagnie voulue par Dieu. Ainsi seulement elles pourront répondre au projet de Dieu

*« Si les Filles de la Charité savaient les desseins de Dieu sur elles et combien il en veut être glorifié, elles estimeraient leur condition heureuse[...] Je ne sais pas une Compagnie religieuse plus utile à l'Eglise que les Filles de la Charité, si elles entrent bien dans leur esprit pour le service qu'elles peuvent rendre au prochain. »<sup>28</sup>*

Le document « Repartir du Christ » souligne que toute vie consacrée est aujourd'hui soumise à bien des épreuves et des purifications. Consciente des difficultés que représente l'adhésion totale et plénière au projet de Dieu sur chaque Fille de la Charité, Louise de Marillac confie à ce sage conseil :

*« Allez donc courageusement, avançant de moment en moment en la voie dans laquelle Dieu vous a mise pour aller à lui. »<sup>29</sup>*

---

<sup>28</sup> Conférence du 2 février 1653 – Conf. 385

<sup>29</sup> Louise de Marillac à Cécile Angiboust – 8 février 1653 – Ecrits 410